

RAPPORT ANNUEL **2013**



La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directrices Générales Déléguées :

Sandrine Moulin

Marie Laure Teyssier

Directeur Administratif et Financier :

Benjamin Dorte

S.A au capital de 3 690 406 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 05 Décembre 2013

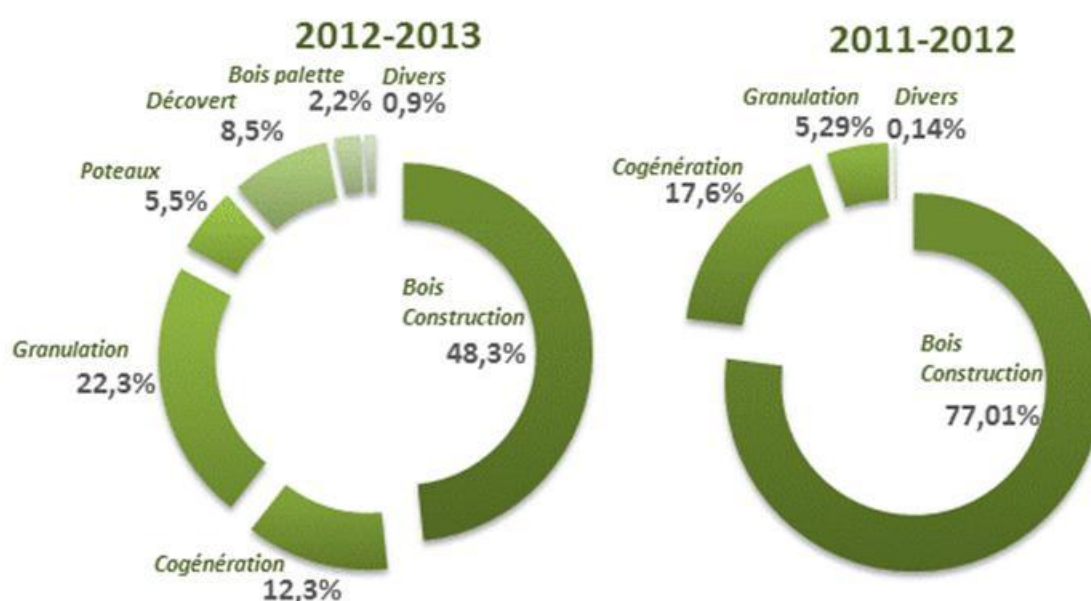
Maurice Moulin
Président

I. Commentaires sur l'activité de l'exercice 2012-2013

L'exercice 2012-2013 a été marqué par une actualité particulièrement riche avec l'intégration des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe dans le périmètre du Groupe mais également la mise en exploitation du nouveau parc à grumes d'une capacité supérieure à 100 000 m³ de bois sciés par an sur le site historique de Dunières. Le Groupe Moulinvest compte désormais 150 collaborateurs répartis sur quatre sites de production.

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 44,0% (19,5% à périmètre constant) pour s'établir à 34,3 millions d'euros, les sociétés nouvellement intégrées contribuant à l'activité sur 6 mois.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité :



La croissance organique du Groupe a été tirée par le développement de l'activité de Granulation qui représente aujourd'hui un chiffre d'affaires, pour cette première année pleine, de 7,6 millions d'euros. Dans un contexte de marché domestique particulièrement défavorable, l'activité Bois Construction affiche un repli de -9,7% aux bornes du Groupe et une diminution plus modérée de -2,1% si l'on tient compte des ventes réalisées avec les autres sociétés du périmètre (notamment la fourniture de connexes au pôle Bois Energie).

Les synergies avec France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe commencent à produire leurs effets sur le plan commercial, industriel mais également au niveau de la politique d'achat du Groupe. France Bois Imprégnés apporte un savoir-faire reconnu dans la fabrication et le traitement des poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications ainsi qu'une gamme étendue de produits d'aménagement extérieur (rondins, terrasse, bardage, mobilier de jardin), deux segments d'activité qui permettent au Groupe d'étendre le spectre des produits proposés à ses clients et de diversifier son portefeuille d'activité.

II. Comptes annuels consolidés au 31 août 2013

SOMMAIRE

1. Bilan	7
2. Compte de résultat	9
3. Tableau des flux de trésorerie	12
4. Tableau de variation des capitaux propres	13
5. Annexe aux comptes consolidés	14
5.1. Informations relatives à la Société	14
5.2. Faits significatifs	14
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	14
5.2.2. Facteurs de risque	17
5.2.3. Perspectives 2014	18
5.3. Principes et méthodes comptables	18
5.3.1. Référentiel comptable	18
5.3.2. Changement de méthode	19
5.3.3. Estimation et hypothèses	19
5.3.4. Base de préparation des états financiers	19
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	19
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	20
5.3.7. Immobilisations incorporelles	20
5.3.8. Immobilisations corporelles	21
5.3.9. Immobilisations financières	21
5.3.10. Stocks	21
5.3.11. Créances et dettes	21
5.3.12. Actifs financiers	22
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	22
5.3.14. Subventions d'investissement	22
5.3.15. Avantages du personnel	22
5.3.16. Provisions	23
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	23
5.3.18. Impôts	23
5.3.19. Reconnaissance des produits	24
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	24
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	24
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	24
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	24
5.3.24. Résultat par action	25
5.4. Périmètre de consolidation	25
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	25
5.4.2. Variation de périmètre	26
5.5. Bilan	27
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.	27
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	28
5.5.3. Stocks et en-cours	29
5.5.4. Créances clients et autres créances	29
5.5.5. Actifs financiers	30
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie	30
5.5.7. Capital et informations sur le capital	31

5.5.8.	Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net	31
5.5.9.	Provision pour engagement de retraite et autres provisions	33
5.5.10.	Litiges et passifs éventuels	33
5.5.11.	Dettes fournisseurs et autres dettes	33
5.6.	Compte de résultat	34
5.6.1.	Résultat d'exploitation	34
5.6.2.	Résultat financier	35
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels	35
5.7.	Autres informations	36
5.7.1.	Effectif du groupe	36
5.7.2.	Impôts	36
5.7.3.	Résultat net par action	37
5.7.4.	Parties liées	37
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	37
5.7.6.	Rémunération des organes de direction	38
5.7.7.	Frais de recherche et développement	38
5.7.8.	Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels.	38
5.7.9.	Ecart d'acquisition	38
5.7.10.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.	40
5.8.	Information sectorielle	40
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)	40
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (K€)	41
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité	41
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.	41
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (K€)	41
5.9.	Engagements hors bilan	41
5.9.1.	Droit individuel à la formation	41
5.9.2.	Engagements financiers donnés et reçus	42

1. Bilan

ACTIF (En K €)	31/08/2013	31/08/2012
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	50	77
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	3 590	1 949
Constructions	7 362	5 025
Installations techniques, matériel, outillage	20 426	18 103
Autres immobilisations corporelles	1 061	626
Immobilisations en cours	75	150
Avances et acomptes	9	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	4	
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	34	11
Prêts	165	
Autres immobilisations financières	141	123
TOTAL III	32 917	26 064
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	9 046	5 332
En-cours de production de biens	169	54
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	5 244	1 648
Marchandises	12	18
Avances, acomptes versés/commandes	33	6
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	5 878	3 155
Actifs d'impôt différé	155	342
Autres créances	1 154	940
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	29	1 315
Actions propres		
Disponibilités	1 613	1 741
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	353	260
TOTAL IV	23 686	14 811
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des oblig. VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	56 603	40 875

PASSIF (en K €)	31/08/2013	31/08/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	38	37
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	473	458
Réserve du groupe	2 458	2 612
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	1 049	- 138
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-133	- 73
TOTAL I	15 166	14 177
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	215	237
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	-10	- 22
TOTAL II	205	215
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres	5 390	
Provisions pour risques	163	50
Provisions pour charges	1 138	43
Provisions pour passif d'impôt différé	400	
TOTAL IV	7 091	93
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	14 908	14 770
Concours bancaires courants	1 030	130
Emprunts en crédit-bail	3 324	2 709
Emprunts et dettes financières divers	5	4
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	203	72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	5 759
Dettes fiscales et sociales	1 854	1 117
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 692	173
Autres dettes	360	256
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 688	1 400
TOTAL V	34 141	26 390
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	56 603	40 875

2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	3	33
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	27 551	19 255
Production vendue de biens Export	4 175	2 210
Production vendue de services France	2 367	2 102
Production vendue de services Export	207	217
TOTAL I	34 303	23 817
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-544	741
Production immobilisée	83	23
Subventions d'exploitation	5	10
Reprises sur provisions, amorts, transferts	203	159
Autres produits	45	57
TOTAL II	-208	990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		235
Variation de stock de marchandises	7	14
Achats de matières prem. et autres approvisionnements	19 788	14 438
Variation de stock de MP et autres approvisionnements	-1 970	- 380
Autres achats et charges externes	6 876	3 803
Impôts, taxes et versements assimilés	663	521
Salaires et traitements	3 205	1 969
Charges sociales	1 333	821
Dotations aux amortissements immo	3 181	2 612
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	55	5
Dotations aux provisions risques et charges	67	7
Autres charges	26	56
TOTAL III	33 231	24 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	864	706
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres val. mob. et créances de l'actif immo.	1	
Autres intérêts et produits assimilés	24	7
Reprises sur provisions, transferts de charges		41
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP	4	8
Ecart de conversion		
TOTAL IV	29	56
CHARGES FINANCIERES		
Dotation financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 029	821
Différences négatives de change	1	
Charges nettes sur cessions de VMP		23
Ecart de conversion		
TOTAL V	1 030	844
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 001	- 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-137	- 82
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58	48
Autres produits except. sur opérations en capital	592	174
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 081	
TOTAL VI	1 731	222
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32	31
Autres charges except. sur opérations en capital	483	312
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	75	49
TOTAL VII	590	392
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	1 141	- 170
Impôts dus sur les bénéfices	73	- 7
Impôts différés sur les bénéfices	-108	- 85
TOTAL VIII	-35	- 92
TOTAL DES PRODUITS	35 855	25 085
TOTAL DES CHARGES	34 816	25 245
Résultat des sociétés intégrées	1 039	- 160
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	1 039	- 160
Résultat groupe	1 049	- 138
Résultat hors groupe	-10	- 22
Résultat par action	0.3431	- 0.0524
Résultat dilué par action	0.3431	- 0.0524
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0.3431	- 0.0524

INFORMATION PRO FORMA

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/8/2013 est présenté comme si les 2 nouvelles sociétés entrées dans le périmètre de consolidation étaient entrées au 1/9/2012. L'impact sur le résultat d'exploitation des reprises sur les écarts d'évaluation n'a pas été neutralisé. Cela porte sur +168 K€ de provision pour licenciement, -818 K€ au titre de la réévaluation des stocks et -18 K€ au titre de la réévaluation des immobilisations.

RESULTAT (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	3	33
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	32 533	19 255
Production vendue de biens Export	4 782	2 210
Production vendue de services France	2 676	2 102
Production vendue de services Export	207	217
TOTAL I	40 201	23 817
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-484	741
Production immobilisée	95	23
Subventions d'exploitation	11	10
Reprises sur provisions, amorts, transferts	413	159
Autres produits	54	57
TOTAL II	89	990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		235
Variation de stock de marchandises	7	14
Achats de matières prem. et autres appro.	22 686	14 438
Variation de stock de MP et autres appro.	-2 216	-380
Autres achats et charges externes	8 226	3 803
Impôts, taxes et versements assimilés	762	521
Salaires et traitements	4 374	1 969
Charges sociales	1 797	821
Dotations aux amortissements immo	3 387	2 612
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	55	5
Dotations aux provisions risques et charges	81	7
Autres charges	36	56
TOTAL III	39 195	24 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	1 095	706

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
Résultat net des sociétés intégrées	1 039	- 160
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	1 892	2 649
- Variation des impôts différés	-108	- 256
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	36	212
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 859	2 444
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-953	- 2 014
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 906	430
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-4 078	- 4 966
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	568	100
Incidence des variations de périmètres	302	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 208	- 4 865
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		4 023
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts (+)	2 179	9 313
Remboursements d'emprunts (-)	-3 191	- 5 857
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 012	7 480
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	-2 314	3 045
Trésorerie d'ouverture	2 926	- 119
Trésorerie de clôture	612	2 926
Ecart	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2 053			4 784	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	- 180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				- 73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					- 138		- 138	- 22
variation de périmètre								
Autres variations				- 7			- 7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215
Augmentation de capital						-60	-60	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1	-139	138		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 049		1 049	-10
variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	-133	15 166	205

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation est passé de 5 à 7 sociétés sous contrôle exclusif.

Le groupe s'est trouvé étendu à la SAS France Bois Imprégnés et à la SARL Scierie de Sainte-Agathe, achetées le 18 avril 2013 par la SA MOULINVEST et consolidées pour la première fois au 31 août 2013.

Mouvements de titres :

La SA MOULINVEST a racheté :

- 1 500 titres de la SAS FRANCE BOIS IMPREGNES (soit 100% du capital), en date du 18 avril 2013.
- 2 500 parts de la SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE (soit 100% du capital), en date du 18 avril 2013.

La SAS France Bois Imprégnés détient 100% d'une filiale polonaise : HORIZON POLSKA. Cette dernière a été exclue du périmètre de consolidation en raison de son caractère non significatif.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires du groupe Moulinvest s'établit à 34,3 M€ au titre de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 23,8 M€ sur l'exercice précédent, affichant une progression de 44,0%. Hors variation de périmètre (acquisitions de France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe le 18 avril 2013 avec effet rétroactif au 1er mars 2013), la hausse du chiffre d'affaires est de 19,5%.

Une croissance organique tirée par la demande soutenue en granulés de bois

La croissance organique du groupe (+19,5%) au cours de l'exercice repose principalement sur le dynamisme du pôle Bois Energie. Sur ce pôle, le chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 11,8 M€ contre 5,4 M€ sur l'exercice précédent (CA x2,2). La demande soutenue en granulés de bois explique cette performance puisque le chiffre d'affaires 2012-2013 sur ce segment, pour cette première année pleine, s'élève à 7,6 millions d'euros contre 1,2 million d'euros en N-1 (x6,1). L'activité *pellets* représente désormais 22,3% du CA consolidé du Groupe. Avec un volume de 40,2 milliers de tonnes vendues contre 7,5 au cours de l'exercice précédent (activité lancée en mars 2012) et une orientation favorable des prix dans un contexte de forte demande, l'usine de *pellets* confirme sa montée en puissance.

La notoriété de la marque Moulin Bois Energie est désormais assise et permet au Groupe de développer des partenariats commerciaux privilégiés en France comme à l'international. La montée en puissance des capacités de production permet au Groupe de servir une clientèle ciblée et de se positionner sur des marchés plus contributifs à la marge. Le mix produit reste également bien orienté avec une demande majoritairement axée sur le conditionnement en sacs (74% contre 26% pour le vrac).

Le chiffre d'affaires dégagé par l'activité cogénération sur l'exercice 2012-2013 s'établit à 4,2 millions d'euros pour une production annuelle de 26 709 MWh et contribue par sa régularité à limiter l'incidence de la saisonnalité sur les ventes de granulés. L'activité cogénération a désormais atteint son niveau normatif de production.

Le pôle Bois Construction pénalisé par un environnement de marché domestique difficile

L'activité du pôle Bois Construction continue à être pénalisée par une conjoncture économique particulièrement défavorable sur le marché domestique illustrée par la baisse du nombre de logements neufs mis en chantier sur les 12 derniers mois.

Le prix des sciages reste en relatif retrait compte tenu de la hausse continue des cours de grumes en forêts. La hausse du prix des connexes ne compense que partiellement cet impact.

Les ventes export continuent de progresser en particulier sur les marchés d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et au Benelux avec des prix bien orientés.

Après sa phase de lancement, MASSIFBOIS, activité spécialisée dans la fabrication des murs en bois massif, voit ses premières réalisations couronnées de succès avec notamment la réalisation d'un chantier de 2600 m² à Angoulême.

La stratégie d'intégration des activités menée par le groupe et visant à valoriser les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure soit 50% du volume de grumes traités) en Bois Energie explique partiellement la baisse de la contribution du pôle Bois Construction (-9,7%) au chiffre d'affaires consolidé. La part du chiffre d'affaires intragroupe réalisé par le pôle Bois construction a ainsi augmenté de 8,4% en 2011-2012 à 15,5% en 2012-2013 sous les effets conjugués de la fourniture de connexes au pôle Bois Energie et de la vente de bois, destinés aux poteaux, au pôle Imprégnation. Retraitée de cet effet, l'activité du pôle Bois Construction ressort en baisse modérée de -2,1 %.

L'entrée dans le périmètre du Groupe de France Bois Imprégnés et Scierie Sainte Agathe contribue à hauteur de 5,9 millions d'euros à la hausse du chiffre d'affaires consolidé

L'exercice clos au 31 août 2013 par le Groupe constitue un exercice de transition avec l'intégration de France Bois Imprégnés et de la Société Scierie de Sainte Agathe dans le périmètre du groupe Moulinvest avec effet rétroactif au 1er mars 2013. La contribution des sociétés acquises au chiffre d'affaires consolidé s'établit à 5,9 millions d'euros.

Cette opération de croissance externe s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications ;
- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

L'activité Poteaux a permis de générer un chiffre d'affaires de 1,9 millions d'euros sur la période de mars à août 2013. 17,3% des ventes sur cette activité sont réalisées à l'export (Afrique, DOM TOM). A périmètre comparable sur 12 mois, la baisse est de -19,4%. Cette activité a été fortement pénalisée par la phase de renégociation d'un contrat cadre de fourniture avec l'un des partenaires historiques de France Bois Imprégnés. Les livraisons ont repris un cours normal depuis le mois de septembre 2013.

L'activité Décovert contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 2,9 millions d'euros sur six mois.

La production de la Scierie de Sainte Agathe est quant à elle centrée sur le débit de bois à palettes (CA : 750 KEuros en consolidé) ; les connexes issus de cette production sont valorisés par le pôle Bois Energie. La demande en bois à palette s'est fortement accrue et les prix suivent une tendance haussière. La stratégie adoptée au cours de l'exercice s'est en outre avérée payante avec la conquête d'une clientèle élargie en Italie, en Espagne et en Belgique et des actions visant à une plus grande standardisation de la gamme.

Le repli de la marge opérationnelle (2,52% en 2012-2013 contre 2,97% en 2011-2012) s'explique principalement par l'incidence du traitement comptable des stocks de France BOIS IMPREGNES lors de cette première consolidation

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 2,52% au titre de l'exercice 2012-2013 contre 2,97% sur l'exercice précédent.

Cette contre performance s'explique principalement par le traitement comptable des stocks en application du règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

La valeur d'utilité des stocks et en-cours de production doit être déterminée de manière à ce que seules les marges normales de l'activité de production et de commercialisation restant à effectuer par l'acquéreur au titre des stocks et en-cours acquis contribuent ultérieurement aux résultats consolidés de l'entreprise consolidante. L'incidence de ce retraitement sur le résultat d'exploitation au 31 août 2013 est de -0,8 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à -1 millions d'euros contre -788K€ au titre de l'exercice précédent. L'accroissement des charges financières correspond à la mise en place de nouveaux prêts destinés à financer le nouveau parc à grumes.

Enfin, l'évolution du résultat exceptionnel (1 141K€ en 2012-2013 contre -170K€ en 2011-2012) s'explique principalement par la reprise de l'écart d'acquisition négatif (*badwill*) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE. La reprise du *badwill* est étalée linéairement sur une durée de 3 ans.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

Concernant les nouvelles activités du Groupe : la société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture. Son endettement est en faible partie à taux variable (0.2 % de l'endettement bancaire total).

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2014

Le Pôle Bois Energie poursuit sa croissance sur l'exercice 2013-2014 dans un environnement de marché très favorable. Afin de satisfaire la forte demande sur ce marché, le Groupe devrait être en mesure, sans investissement supplémentaire significatif, d'accroître sa production de *pellets*.

Le pôle historique Bois Construction a vu la mise en exploitation du nouveau parc à grumes à fin août 2013. Cet investissement de 9 millions d'euros permettra d'atteindre une capacité de production en sciage supérieure à 100 000 m³ par an dès l'exercice 2014, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité ainsi qu'à la sécurisation de l'approvisionnement des autres pôles du groupe (notamment la fourniture de connexes de bois issus de la première transformation et consommés dans les cycles de production du pôle Bois Energie).

Le potentiel commercial des activités d'imprégnation de bois est important et présente une marge de progression significative.

Sur l'exercice à venir, le développement de l'activité Poteaux se fera notamment à l'international grâce aux premières réalisations issues d'un contrat pilote signé sur l'exercice 2012-2013 portant sur la fourniture de poteaux au Yémen.

Sur l'activité Découvert, les perspectives de développement sont également favorables, en particulier auprès des acteurs du marché de l'arboriculture.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2013, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2013 sont les mêmes que ceux au 31/08/2012. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2013.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, sauf la SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe qui ont un exercice de 8 mois : ces deux filiales clôturaient leurs comptes au 31 décembre avant leur rachat et leur date de clôture a été modifiée au 31 août à compter de l'exercice clos le 31 août 2013. La date de prise de contrôle de ces 2 nouvelles entités a été retenue au 1^{ER} mars 2013. Le poids économique de ces entités sur l'exercice est donc de 6 mois d'activité.

Information PROFORMA

Cette information est fournie pour le résultat d'exploitation. Pour les deux entités qui sont entrées dans le périmètre de consolidation : SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe, il a été procédé à une reconstitution de comptes du 1/09/2012 au 31/12/2013, par extraction des données comptables du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, afin d'obtenir des comptes sur 12 mois. Il n'a pas été pris en compte d'écart d'acquisition. Les impacts des écarts d'évaluation constatés sur le compte de résultat consolidé (provision pour licenciement, réévaluation des stocks et des immobilisations) n'ont pas été neutralisés dans l'information proforma.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

L'entrée dans le périmètre de consolidation des deux entités rachetées par la société MOULINVEST, a conduit à effectuer leur valorisation en juste valeur et à constater l'écart d'acquisition qui en résulte, conformément aux dispositions du règlement CRC-99-02. Les réévaluations ont porté sur les stocks de produits finis, sur les immobilisations (essentiellement sur des constructions anciennes, ayant encore une valeur d'utilité), sur une provision pour dépollution et sur une provision pour licenciement.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15) ;
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20) ;
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22).

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement ;
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier ;
- Prise en compte du résultat à l'avancement.

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

La reprise de provision de l'écart d'acquisition négatif a été comptabilisée en profit exceptionnel, sur la ligne « Reprises sur provisions, transferts de charge ».

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros,

sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

5.3.12. Actifs financiers

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. L'intégralité des engagements au 31/08/2013 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 2.5 %

- taux de cotisation patronale : 47.50 % pour MOULINVEST, 36.32 % pour SCIERIE MOULIN, 43.20 % pour MOULIN BOIS ENERGIE, 40.50 % pour FRANCE BOIS IMPREGNES et 41.18 % pour SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

La créance d'impôt sur les déficits propres de la société MOULIN BOIS ENERGIE a été diminuée de 205 K€ compte tenu de son bénéfice réalisé au 31 août 2013. La totalité de son déficit propre est apuré au 31/8/2013.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal existant a dégagé un déficit fiscal de 631 K€. Ce déficit est toujours activé, compte tenu des perspectives positives pour l'activité future du groupe. Par conséquent, la créance d'impôt sur le déficit d'intégration fiscale de l'exercice 31 août 2012 a été augmentée de 40 K€ : son solde est de 210 K€ au 31/8/2013.

Les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE ont supporté une fiscalité propre au 31/8/2013. A compter du prochain exercice, elles rentrent dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 31 août, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 8 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 5 288 de ses propres actions pour une valeur globale de 36 K€ à la clôture. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 12 507 de ses propres actions pour une valeur globale de 86 K€.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de 5 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 133 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/8/2013 : 3 049 741 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2012 avec l'entrée de deux nouvelles filiales détenues à 100% le 18 avril 2013 : la SAS France Bois Imprégnés et la SARL Scierie de Sainte-Agathe.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						
Frais de recherche						
Concessions, Brevets	220	11	-3	28		256
Fonds commercial						
Autres immo incorporelles						
IMMO INCORPORELLES	220	11	-3	28	0	256
Terrains	2 098	1 166	-8	908	9	4 173
Constructions	7 369	364	-18	3 151	517	11 383
Installations techniques	30 864	4 340	-2 204	5 417	115	38 532
Autres immo corporelles	919	623	-378	473	4	1 639
Immo en cours	150	283		287	-645	75
Avances et acomptes		116	-119	12		9
IMMO CORPORELLES	41 400	6 892	-2 727	10 248	0	55 813
Titres participation				136		136
Titres des sociétés M.E.						
Créances sur participations						
Autres titres immo	11	23				34
Prêts			-7	171		165
Autres immo financières	123	2		19		144
IMMO FINANCIERES	134	25	-7	326	0	478
TOTAL	41 754	6 928	-2 737	10 602	0	56 547

Les investissements réalisés concernent essentiellement le parc à grumes de la SCIERIE MOULIN.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 11 429 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 4 393 K€.

Le parc à grumes représente à lui seul un investissement total de l'ordre de 9 millions d'euros, financés à concurrence de 5.7 millions d'euros en crédit-bail. Au 31/8/2013, le crédit-bail relatif à la ligne de découpe SPRINGER pour un montant de 4 398 K€ n'avait pas débuté. Il n'a donc pas fait l'objet d'un retraitement de consolidation ; Seul les intérêts de pré financement impactent le résultat consolidé.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	144	43	-3	21		205
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	144	43	-3	21	0	205
Terrains	149	110	-2	327		584
Constructions	2 344	384	-15	1 308		4 021
Installations techniques	12 761	2 452	-718	3 611		18 106
Autres immo corporelles	293	192	-269	362		578
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	15 547	3 138	-1 004	5 608	0	23 289
TOTAL	15 691	3 181	-1 007	5 629	0	23 494

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0			132		132
Provisions sur autres immobilisations financières	0			3		3
TOTAL	0	0	0	135	0	135

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 31/08/2013	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 056	10	9 046
Encours de biens	169		169
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 297	53	5 244
Marchandises	12		12
TOTAL	14 534	63	14 471

STOCK 31/08/2012	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	5 332		5 332
Encours de biens	54		54
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	1 648		1 648
Marchandises	18		18
TOTAL	7 052		7 052

5.5.4. Créances clients et autres créances

AU 31/08/2013	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	165	18	147
Avances et acomptes versés	33	33	
Créances clients	6 032	6 032	
Actif d'impôt différé	155	155	
Autres créances	1 154	1 154	
Charges constatées d'avance	353	353	
TOTAL	7 892	7 745	147

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 154 K€ au 31/8/2013.

AU 31/08/2012	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés	6	6	
Créances clients	3 159	3 159	
Actif d'impôt différé	342	342	
Autres créances	940	940	
Charges constatées d'avance	260	260	
TOTAL	4 707	4 707	0

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 4 K€ au 31/8/2012.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 31/08/2013 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

SG MONETAIRE PLUS : 29 K€

- Au 31/8/2012 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

SG MONETAIRE PLUS : 1 315 K€

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 2 859 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif de l'activité de granulation. Le besoin en fond de roulement augmente de 953 K€. Cette hausse est due en partie à la politique d'achat et de stockage de matières premières (grumes) de la scierie MOULIN, afin d'anticiper les besoins liés à la mise en place du nouveau parc à grumes.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 1 906 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 3 208 K€ : les investissements se sont élevés à 4 078 K€ et les cessions d'immobilisations à 568 K€. Les investissements correspondent principalement au parc à grumes de la scierie MOULIN ainsi qu'à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de France BOIS IMPREGNES à Boisset.

(En ce qui concerne le parc à grumes, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 5/5.1).

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours à la souscription d'emprunts pour 2 179 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 3 191 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Il est à noter que le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et Scierie de Ste Agathe a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par emprunt par un pool de trois banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres.

L'incidence de la variation de périmètre sur la trésorerie du groupe est positive de 302 K€. Elle résulte des trésoreries positives des 2 entités acquises sous déduction de la dette restante à payer sur le rachat évoquée ci-dessus. (Pour plus de détails, le lecteur est invité à se reporter à la note 5.7.10).

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 2 314 K€ : cela s'explique en partie par le préfinancement en fonds propres d'une partie du parc à grumes.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 31/08/2013	EX. 31/8/2012
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	2 478 778
Augmentation de capital		596 560
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 17 795 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 908	2 107	7 457	5 344
Emprunts en crédit-bail	3 324	1 080	1 875	369
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	18 237	3 192	9 332	5 713

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 030	1 030		
TOTAL	1 030	1 030	0	0

Au 31/08/2013	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	6 858		6 858
Autres emprunts à taux fixe	6 814	1 204	8 018
Autres emprunts à taux variable	32		32
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 704	1 204	14 908
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 324		3 324
Autres dettes financières	5		5

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 32 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 84.41 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 801 / 15 166 = 84.41 %)

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

Au 31/08/2012	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	7333		7 333
Emprunt Auxifip taux variable	150		150
Autres emprunts à taux fixe	5 428	1 530	6 958
Autres emprunts à taux variable	329	0	329
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 240	1 530	14 770
Dettes financières des contrats de crédit-bail	2 709		2 709
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 478 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90.47 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 826 / 14 177 = 90.47 %).

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	01/09/2012	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	31/08/2013
Provision pour litiges	50	42		74	3	163
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	43	1 063		68	36	1 138
Passif d'impôt différé	0	721			321	400
Ecart d'acquisition négatif	0	6 468			1 078	5 390
TOTAL	93	8 294	0	142	1 438	7 091

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 31/08/2013 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

La SCIERIE MOULIN a fait l'objet d'un contrôle fiscal lors de l'exercice précédent. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet au 31/8/2012, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts d'un montant de 47 k€ qui a été maintenue au 31/8/2013, compte tenu de la contestation en cours.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.
- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, IMMOBILIER DE VILLE et FRANCE BOIS IMPREGNES.

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	203	203		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	8 077		
Dettes sur immobilisations	2 692	2 692		
Dettes fiscales et sociales	1 854	1 854		
Autres dettes	360	360		
Produits constatés d'avance	1688	1 688		
TOTAL	14 874	14 874	0	0

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	72	72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 760	5 760		
Dettes sur immobilisations	173	173		
Dettes fiscales et sociales	1 117	1 117		
Autres dettes	256	256		
Produits constatés d'avance	1400	1 400		
TOTAL	8 778	8 778	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	31/08/2013	31/08/2012
Revenus des participations		
Revenus de placements	14	
Escomptes obtenus	11	2
Produits de cession	4	8
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP		41
Différences positives de change		
Autres produits financiers		5
TOTAL	29	56

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	31/08/2013	31/08/2012
Intérêts bancaires	853	629
Intérêts sur crédit bail	125	153
Escomptes accordés	51	40
Perte de change	1	
Charges nettes sur cession VMP		23
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	1 030	845

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/08/2013	31/08/2012
Produits de cessions d'immobilisations	449	100
Quote-part de subvention	145	74
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition	1 079	
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	3	
Annulation de dette prescrite		
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	55	48
TOTAL	1 731	222

L'écart d'évaluation résulte de la valorisation à la juste valeur dans l'entrée dans le périmètre de consolidation, de certains éléments d'actif et de passifs apportés. Les appréciations à la juste valeur ont portés essentiellement sur le patrimoine immobilier, les stocks de produits finis, les provisions pour dépollution et la prise en compte des coûts de licenciements consécutifs au rachat de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINT AGATHE. L'écart d'acquisition constaté est de 5 511 k€ pour France Bois Imprégnés et 956 k€ pour la Scierie Sainte Agathe. Il a été choisi d'amortir ces 2 écarts sur une durée de 3 ans. L'impact sur le résultat exceptionnel au 31/8/2013 est de 1 079 k€.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/08/2013	31/08/2012
Cession d'immobilisations	478	312
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action	5	
Dotation aux provisions pour risques		49
Dotation aux provisions pour litiges	74	
Indemnité de licenciement	17	
Pénalités	3	7
Charges diverses	13	24
TOTAL	590	392

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
Cadres	24	16%	13	19%
A. M. et techniciens	16	11%	12	18%
Employés	18	12%	6	9%
Ouvriers	92	61%	36	54%
TOTAL	150	100%	67	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€).

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	31/08/2013	31/08/2012
Impôts courants	73	-7
Impôts différés	-108	-85
TOTAL	-35	-92

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

Montant de la différence	31/08/2013	31/08/2012
Résultat avant impôt	1 004	-252
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	335	-84
Impôt réel (B)	-35	-92
Différence à expliquer (A-B)	370	8

Eléments de rapprochement	31/08/2013	31/08/2012
Amortissement des écarts d'acquisition	359	
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-5	-13
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	14	-37
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration		
Crédits d'impôts	2	58
Autres		
Montant rapproché	370	8

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 1 049 135 € / 3 057 543 = 0.343130 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 31 août 2013, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 167 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 31 août 2013, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 4 K€.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 31 août 2013 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST : 95 740 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 16 214 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 5 523 € HT
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 14 800 € HT
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE : 1 500 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les seuls organes de direction rémunérés dans la société consolidante sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 172 200 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 31/8/2013.

5.7.8. Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels.

Le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par emprunt par un pool de 3 banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres. Des covenants bancaires ont été signés, mais qui ne seront à respecter qu'à compter de l'exercice clos le 31/8/2014.

5.7.9. Ecart d'acquisition

Les capitaux propres au 28/2/2013 ont fait l'objet des retraitements de consolidation suivants : annulation des amortissements dérogatoires, activation des crédits baux et annulation d'une valeur de fonds de commerce.

Il a ensuite été procédé à des évaluations en juste valeur des constructions et des stocks. Des charges directement liées à l'acquisition ont été déduites. L'impact de fiscalité différée a été pris en compte.

Il en est résulté des capitaux propres retraités, avec lesquels l'écart global a été calculé.

Il a été décidé, compte tenu des perspectives de développement attendues des 2 entités rachetées, de reprendre la provision pour acquisition des titres, sur une durée de 3 ans.

Les écarts d'acquisition constatés sont les suivants :

FRANCE BOIS IMPREGNES :

Ecart d'évaluation sur les constructions		459 K€
Ecart d'évaluation sur les stocks		1 132 K€
Déduction des coûts de licenciement induits par le rachat	-	168 K€
Déduction de la provision pour dépollution	-	293 K€
Impôts différés sur les écarts	-	375 K€
<u>Soit un écart total net de</u>		<u>754 K€</u>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	8 327 K€
Retraitements et réévaluations	753 K€
<u>Soit des capitaux propres retraités de</u>	<u>9 080 K€</u>

Pour un prix d'achat (frais compris) de 3 569 K€

ECART D'ACQUISITION SUR France BOIS IMPREGNES 5 511 K€

SCIERIE STE AGATHE :

Ecart d'évaluation sur les constructions		130 K€
Ecart d'évaluation sur les stocks		2 K€
Impôts différés sur les écarts	-	44 K€
<u>Soit un écart total net de</u>		<u>88 K€</u>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	1 450 K€
Retraitements et réévaluations	88 K€
<u>Soit des capitaux propres retraités de</u>	<u>1 538 K€</u>
Pour un prix d'achat (frais compris) de	581 K€
ECART D'ACQUISITION DE SCIERIE STE AGATHE	<u>957 K€</u>

ECART D'ACQUISITION TOTAL AVANT REPRISE

FRANCE BOIS IMPREGNES 5 511 K€

SCIERIE STE AGATHE 957 K€

ECART TOTAL **6 468 K€**

Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans - 1 078 K€

Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/8/2013 de 5 390 K€

La période de reprise de la provision pour écart d'acquisition sur l'exercice clos le 31/8/2013 étant de 6 mois, il en résulte une reprise de provision de 1 078 K€.

5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.

L'incidence de l'achat des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE sur la trésorerie du groupe, est la suivante :

Prix d'acquisition des 2 entités (frais compris) - 4 150 K€

Trésorerie nette de FRANCE BOIS IMPREGNES 1 266 K€

Trésorerie nette de SCIERIE SAINTE AGATHE 1 086 K€

Incidence nette - 1 798 K€

Comme il est précisé dans la note 5/7.8, l'investissement total de 4,1 millions d'euros n'était payé au 31/8/2013 qu'à hauteur de 2 millions. Les 2,1 millions d'euros restants ont été financés et payés en octobre 2013.

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
France	29 921	87,23%	21 389	89,81%
Europe	3 308	9,64%	1 721	7,23%
Amérique	125	0,36%	171	0,72%
Asie	76	0,22%	44	0,18%
Afrique	873	2,54%	492	2,07%
TOTAL	34 303	100%	23 817	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
BOIS CONSTRUCTION	16 571	48,31%	18 356	77,07%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	4 210	12,27%	4 183	17,56%
Granulation	7 637	22,26%	1 274	5,35%
IMPREGNATION				
Poteaux	1 893	5,52%		
Décovert	2 910	8,48%		
AUTRES	1 082	3,15%	4	0,02%
(Dont Bois palettes)	750			
TOTAL	34 303	100%	23 817	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
BOIS CONSTRUCTION	25 751	45,54%	21 916	52,49%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	12 255	21,67%	12 220	29,27%
Granulation	7 446	13,17%	7 347	17,60%
IMPREGNATION	10 668	18,87%		
AUTRES	426	0,75%	271	0,64%
TOTAL	56 546	100%	41 754	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4 745 K€ de valeur brute et 4 142 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 126 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés était de 12 917 heures.

5.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

- Engagements donnés

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 8 900 000 €

Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunts souscrits par la SCIERIE MOULIN S.A.S. auprès du Crédit Coopératif, du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et de la Banque Rhône-Alpes 32 089 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 330 000 EUR, en principal et accessoires
Le montant de la caution porte sur 50% de l'emprunt 154 567 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 750 000 EUR, en principal et accessoires 739 247 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 EUR, en principal et accessoires 574 260 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE auprès du Crédit Lyonnais 529 318 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location : financement en crédit-bail en co baillage pour un montant de 616 163 € HT consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit Bail) et la Caisse d'Epargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 713 979 €

Bien que les loyers relatifs à la convention de co baillage mise en place pour la ligne de découpe SPRINGER du parc à grumes pour 4 398 K€ n'aient été mis en paiement qu'en novembre 2013, le contrat était en

vigueur au 31/08/2013 et la société s'est engagée à se substituer à la scierie MOULIN pour le paiement de l'intégralité des loyers.

Scierie Moulin S.A.S.

Effets escomptés non échus : non répertoriés.

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- 1 200 000 € en principal, en concurrence et au même rang pour les quatre banques (Crédit Coopératif, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et Banque Rhône-Alpes). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 32 089 €. En 5^{ème} rang, nantissement au profit de la Banque Rhône Alpes pour un emprunt de montant nominal de 175 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 153 202 €.
- 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 114 623 €.
- 750 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT COOPERATIF. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 739 247 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €

Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 6 759 024 €.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 372 825 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant

dû au 31/08/2013 : 3 049 741 €) et 601 000 € (capital restant dû au 31/08/2013 : 493 464€) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

- **Engagements reçus**

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Scierie Moulin S.A.S.

Contre-garantie OSEO SOFARIS pour pool bancaire 40%	12 836 €
---	----------

Garantie OSEO pour un contrat de crédit-bail d'une ligne de sciage	85 112 €
--	----------

Garantie OSEO à hauteur de 30%, pour un emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif, d'un montant nominal de 750 000 €	221 774 €
---	-----------

Cautions bancaires reçues par la Société Générale pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 692 695 €, à titre indicatif

Cautions bancaires reçues par le Crédit Agricole Loire Haute Loire pour coupes de bois : l'encours au 31/8/2013 est de 454 474 €.

Cautions données par le Crédit Coopératif pour la Scierie Moulin	300 000 €
--	-----------

Cautions de marchés divers répertoriées par HSBC	35 832 €
--	----------

Moulin Bois Energie S.A.S.

Cautionnement solidaire consenti par M. Maurice MOULIN à concurrence de 1 000 000 €. Une main levée a été demandée à Auxifip compte tenu de l'absence de recours possible dans le contentieux auquel le cautionnement était lié.

France Bois Imprégnés.

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts à hauteur de 15 000 €.



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 70 02
www.moulinvest.com